

Compte rendu du Conseil d'administration extraordinaire de l'université PSL

Mardi 28 mai 2026

Étaient présents avec voix délibérative :

ABITBOL Mathias
BALAUDÉ Jean-François
BAUD Céline
BEYLAT Jean-Luc
BONIFAS Nino
CARCAILLET Christopher
CHUPIN Maxime
CROQUETTE Vincent
DUBOC Romain
FLEURY Éric
FORET Benoît
HOCHMANN Michel
MARCHAND-LASSERRE Mathilde
MINET Aurélien
MOUHOUD El Mouhoub
MOUSSA Charbel
PORRINO Matteo
SENNEQUIER Nicolas
STEE Philippe
SZPINER Alexandra
TREINER Sandrine
VOLOVITCH Polina

Étaient également présents :

BUTIGIEG Dorothée
CHEVALIER-DELAHAIS Marine

HEURLEY Jennifer
LOUSSOUARN Jérémie
MAÏBORODA Sophie
SCHWARTZ Antoine
SEILLIER Thomas

I. POINTS DELIBERATIFS

A. Gouvernance

A1. Désignation des membres du collège des nommés et du collège complémentaire du Sénat académique

Le quorum ayant été atteint, **le Président** ouvre la séance en rappelant que ce conseil d'administration extraordinaire a été convoqué afin de permettre la désignation des membres du collège des personnalités nommées et du collège complémentaire du Sénat académique de l'Université PSL. Conformément aux statuts, sont proposés conjointement par le président de PSL et le Directoire les candidats suivants :

Collège des nommés :

Jérôme Lang (Dauphine-PSL)
Sylvio de Franceschi (EPHE-PSL)
Jérôme Crépin (Mines Paris-PSL)
Cédric Dalmasso (Mines Paris-PSL)
Olivier Poncet (ENC-PSL)
Justinien Tribillon (ENSAD-PSL)
Joyce El Haddad (Dauphine-PSL)
Sophie Gad-Lapiteau (EPHE-PSL)
Séverine Mathieu (EPHE-PSL)
Margaret Kyle (Mines Paris-PSL)
Virginie Lair (Chimie Paris-PSL)
Christine Bénévent (ENC-PSL)

Collège complémentaire :

Patrick Laffont (ENSAD-PSL)

Interrogé sur les critères ayant conduit à l'établissement de cette liste, **le président** explique que la démarche retenue a consisté à solliciter les directions des établissements afin qu'elles proposent des noms de candidats. L'objectif poursuivi était d'assurer une représentation aussi large que possible des établissements et des disciplines composant PSL. Il indique également que la constitution de cette liste a reposé sur le volontariat des personnes sollicitées, les fonctions au sein du Sénat académique nécessitant un investissement important.

Dans un second temps, **le président** revient sur l'évolution récente de la place du Sénat académique dans la gouvernance de PSL. Il souligne que cette instance est désormais davantage associée à la réflexion stratégique de l'université qu'auparavant. Son président participe notamment aux réunions du Directoire, aux travaux du Comité exécutif ainsi qu'aux séminaires de gouvernance. Les sujets relatifs à la formation, à la pédagogie et à certaines orientations stratégiques seront désormais

examinés avec une implication plus forte du Sénat académique, une évolution qui devrait renforcer l'attractivité de l'instance et à encourager davantage de collègues à s'y investir. Il rend également hommage au travail accompli par le président sortant du Sénat académique, qui a accompagné la préparation des élections et la mise en place du nouveau Sénat.

Les échanges conduisent plusieurs administrateurs à évoquer la question de l'autonomie du Sénat académique et de son mode de fonctionnement. **Un élu** souligne que les statuts actuels prévoient que le président du Sénat académique est élu sur proposition du président de l'Université PSL. Il estime que cette disposition limite l'autonomie réelle du Sénat et suggère qu'à l'avenir celui-ci puisse choisir librement son président parmi ses membres. **Une élue** estime pour sa part que, à l'instar du Conseil d'administration, le Sénat académique devrait pouvoir voter pour les personnalités qualifiées qui siègent au collège des nommés. **Le président** reconnaît que cette question mériterait d'être discutée dans un deuxième temps, éventuellement en saisissant le Sénat académique nouvellement constitué, et rappelle que les règles actuelles sont fixées par les textes statutaires de l'Université. **La directrice des affaires juridiques de PSL-Siège** précise que le président du Sénat académique est bien élu par l'ensemble des membres du Sénat à la majorité absolue, même si cette élection intervient sur proposition du président de PSL. Plusieurs participants conviennent que ces sujets pourraient faire l'objet d'une réflexion ultérieure dans le cadre d'éventuelles évolutions statutaires.

Une personnalité qualifiée estime que le Conseil d'administration gagnerait à disposer régulièrement d'une présentation des travaux du Sénat académique. Elle rappelle que cette instance dispose de missions propres et considère utile qu'un bilan d'activité ou un rapport périodique soit présenté devant le Conseil afin d'améliorer la connaissance de ses actions et de ses productions. Il est envisagé qu'un point spécifique consacré aux travaux du Sénat académique soit inscrit à l'ordre du jour d'un futur conseil. **Le président** souligne également l'intérêt des travaux menés par les différentes commissions du Sénat académique, notamment dans les domaines de la formation et de l'international.

Avant de procéder au vote, **le directeur général des services adjoint** rappelle que la désignation de personnes nommément identifiées impose, conformément au règlement intérieur, un vote à bulletin secret. La séance ayant lieu à distance, une procédure dématérialisée est mise en place. Un tableau de vote, adressé aux administrateurs par courrier électronique, devra être complété individuellement et retourné directement au responsable des instances pour dépouillement.

Les détenteurs de procurations sont invités à exprimer autant de votes qu'ils représentent de mandats. Les résultats du scrutin seront proclamés le lendemain matin.

Interrogé sur le calendrier du nouveau Sénat académique, **le président** précise que l'élection du nouveau président du Sénat académique aura lieu le 22 juin 2026.

La séance est levée.



Résultats du suffrage :

Collège des nommés

Nom	Établissement	POUR	CONTRE	Abstention
Jérôme Lang	Dauphine-PSL	27	0	7
Sylvio de Franceschi	EPHE-PSL	27	0	7
Jérôme Crépin	Mines Paris-PSL	28	0	6
Cédric Dalmasso	Mines Paris-PSL	29	0	5
Olivier Poncet	ENC-PSL	27	0	7
Justinien Tribillon	ENSAD-PSL	27	0	7
Joyce El Haddad	Dauphine-PSL	27	0	7
Sophie Gad-Lapiteau	EPHE-PSL	28	0	6
Séverine Mathieu	EPHE-PSL	26	1	7
Margaret Kyle	Mines Paris-PSL	26	1	7
Virginie Lair	Chimie Paris-PSL	27	0	7
Christine Bénévent	ENC-PSL	27	0	7

Collège complémentaire

Nom	Établissement	POUR	CONTRE	Abstention
Patrick Laffont	ENSAD-PSL	27	0	7

